ASSEMBLÉE NATIONALE

12 janvier 2017

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4251)

Retiré

AMENDEMENT

N º CD177

présenté par
Mme Berthelot

ARTICLE 3

À la première phrase de l’alinéa 15, substituer aux mots :

« peuvent proposer »,

le mot :

« proposent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.

Afin d’améliorer la qualité des projets, il est nécessaire que les expertises et contre-expertises soient enrichies de propositions visant à résoudre les difficultés soulevées.